

## **CONDITIONS D'ADMISSION POUR VENIR ÉTUDIER À L'ITF**

L'admission constitue la première des deux (2) étapes administratives préalables à la poursuite des études à l'Institut de théologie pour la francophonie, la seconde étant l'inscription aux cours.

À l'Institut de théologie pour la francophonie, les critères d'admission sont les suivants :

- ◆ Être âgé de dix-huit (18) ans et plus;
- ◆ Pour être admis, un candidat canadien ou résident permanent du Canada doit détenir au minimum un Diplôme d'études secondaires (DES), ou un Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une équivalence d'un de ces diplômes;
- ◆ À défaut d'avoir un Diplôme d'études secondaires (DES), un Diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une équivalence, le candidat doit détenir une formation, une expérience et une compétence professionnelle concrète et valable;
- ◆ Pour être admis, un candidat non québécois doit être âgé d'au moins dix-huit (18) ans et être titulaire, au minimum, d'un diplôme pré universitaire terminal, représentant douze (12) années de scolarité.

De plus, le candidat potentiel doit répondre aux exigences suivantes :

- ◆ Avoir une expérience personnelle de conversion depuis au moins un an.
- ◆ Répondre aux critères requis pour être membre d'une église locale et pouvoir fournir une référence pastorale.
- ◆ Être convaincu de l'appel de Dieu pour exercer un ministère chrétien et être prêt à respecter les exigences d'une formation pour le ministère.
- ◆ Vivre selon les standards chrétiens acceptables et être exempt de toutes pratiques et habitudes répréhensibles.
- ◆ Remplir un dossier d'admission et le déposer au registrariat de l'ITF dans les délais prescrits avec tous les documents requis et payer les droits exigés.
- ◆ Être apte à satisfaire aux conditions financières rattachées à sa formation.

### **Politique non discriminatoire**

*L'ITF accepte, dans l'un ou l'autre de ses programmes, tout étudiant sans discrimination de sexe, race, couleur, nationalité ou différence ethnique. De plus, les personnes provenant d'autres associations, affiliations ou dénominations évangéliques et répondant aux conditions d'admission établies et aux standards de l'ITF sont les bienvenues.*

### **Important**

*L'obtention d'un Certificat ne garantit pas l'accès au Baccalauréat en études théologiques et pastorales. Merci de consulter chaque programme pour connaître les exigences particulières s'y rattachant.*